





#### **COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES**

### **DISTRICT de MOSELLE**

Réunion Plénière : du 10 Septembre 2021 Présidence de séance : M. André PETTE. Présents : Michel GOTTE et Michel WIRIG

PV 2 - Réunion classement (par téléphone).

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux membres présents.

Félicitation à notre ami Michel Gotté qui a été renouvellé dans ses fonctions de membre CRTIS par la LGEF.

Réunion pour finaliser les dossiers à envoyer à la CRTIS, afin de prononcer le classement des installations sportives tous niveaux confondus.

Proposition de classement des dossiers à envoyer à la CRTIS

### Classement terrain avec nouveau règlement

#### Niveau T 4

Rettel: stade municipal - nni-57 679 01 01

### Niveau T 5 syn

Tremery: stade municipal 2 nni-57 677 01 02

Echéance classement: 21.08.2021

Tremery: stade municipal 3-nni-57 677 01 03

Echéance classement :14.01.2021

Yutz : stade Mermoz 2-nni-57 677 01 02

### Niveau T 5

Henridorff: stade Municipal -nni- 57 315 01 01

Yutz: stade Denis Muller-nni-57 677 03 01

## Niveau T 7

Ommeray: stade municipal -nni-57 524 01 01

### Tests de conformités sur terrain synthétique

Metz : stade Yacine Cherradi -nni 57 463 11 01

la commission accuse réception des tests de conformités réalises le 24.09.2020 par Labosport

transmis à la CRTIS

## **Accord Préalable:**

## Terrain synthétique :

METZ: Stade de Bellecroix 2 -nni- 57 463 03 02

La commission accuse réception d'un dossier pour la demande d'accord préalable (SYN) concernant le changement de moquette sur terrain synthé existant classé en niveau 6 sye.

Dossier transmis à la CRTIS

## **FAFA**

Pour permettre le versement de la subvention FAFA aux maîtres d'ouvrage dont le dossier a été accepté, la CRTIS a fait procéder à des visites de chantier :

**Enchenberg**: fin de travaux -arrosage intégré.

Yutz : rapport fin de travaux -vestiaires

# **ECLAIRAGE**

## Confirmation de classement

Nousseviller: stade F. Scheck-nni-57 514 01 01 (09.09.2021)

Eclairement moyen : 269 Facteur uniformité : 0.76

Mini/max: 0.60

Niveau: E5 (nouveau reglement

André Pette President CDTIS